



Paroisse de Corpataux-Magnedens

ASSEMBLEE PAROISSIALE DU 29 AVRIL 2025

PROCES VERBAL

TRACTANDA

1. Procès-verbal de l'assemblée paroissiale du 23 avril 2024 (il ne sera pas lu, mais affiché au pilier public et pourra être consulté sur notre site <http://paroisse-corpataux-magnedens.ch>)
2. Comptes 2024 et rapport de la commission financière
3. Budgets 2025 et rapport de la commission financière
4. Election d'un membre de la commission financière
5. Activités pastorales
6. Divers

Il est 20h, au nom du conseil de paroisse le président M. Frédéric Castella souhaite la bienvenue aux 8 personnes présentes (8 paroissiens/ennes et l'Abbé André), à cette assemblée de paroisse 2025.

Il est précisé que l'assemblée a été convoquée par tout-ménage, par affichage au pilier public à Corpataux et par publication dans la Feuille officielle.

Comme traditionnellement, le budget et les comptes étaient disponibles auprès du bureau paroissial.

Excusé : M. Roger Berset

Sont nommés scrutateurs les personnes suivantes que le président remercie par avance : Mme Anne Meuwly et M. Gabriel Barras

Le président passe la parole à l'Abbé André pour une prière puis procède à la lecture du tractanda et demande si quelqu'un a des observations à formuler à son sujet. Ce n'est pas le cas, il passe au premier point du tractanda.

1. Procès-verbal de l'assemblée du 23 avril 2024

Comme indiqué dans la convocation, le PV était disponible sur le site internet de la paroisse et affiché au pilier public, il ne sera donc pas lu.

Aucune question et remarque n'étant formulée, le président demande aux personnes présentes d'approuver ce PV en levant la main.

Sans avis contraire, le PV est accepté à l'unanimité (approbation par main levée : 8 + le conseil) avec remerciements à la secrétaire pour sa rédaction et applaudissements.

2. Comptes 2024 et rapport de la commission financière

La parole est donnée à M. Michel Magne, en charge des finances qui distribue un exemplaire des comptes et en donne lecture.

Les comptes présentent un déficit de Fr.12'705.35. La fortune au 31.12.2024 s'élève à Fr. 36'908.65.

Le président remercie M. Michel Magne pour cette présentation.

Le président donne lecture du rapport rédigé par la commission financière car aucun membre n'est présent. Le rapport précise que le compte de fonctionnement a été vérifié sur la base d'un échantillonnage des pièces comptables qui se sont avérées conformes aux écritures. Le résultat de l'année 2024 se clôt par un déficit net final de Fr.12'705.35. Celui-ci s'explique par l'attente du versement du solde des impôts 2023 par la commune, consécutive au retard de l'administration cantonale.

Mme Catherine Soldini demande pourquoi il y a deux emprunts. M. Michel Magne lui répond qu'il s'agit d'un emprunt à 5 ans et second à 10 ans.

Mme Maria Jousset demande pourquoi il y a eu seulement Fr. 3'729.20 pour partage et entraide au lieu des Fr 6'000.-- de prévus. C'est le seul poste où on a un peu de marge, avec les dons. M. Michel Magne répond que nos finances ne nous le permettent pas. La contribution à la CEC augmente. Il leur a écrit que si ça augmente encore, nous ne pourrions plus nous acquitter des factures. Les paroisses n'arrivent plus. Le président précise que ce sont des charges liées, une commission travaille pour examiner un frein à ces dépenses.

M. William Leiser demande si on voit moins de rentrée d'impôts. Le SCC a du retard donc c'est un peu difficile à dire. La commune encaisse pour nous, mais ne nous verse pas d'acomptes. Le président ajoute qu'il y a eu aussi un nombre de sortie d'Eglise qui ne sont pas compensées par des arrivées.

Mme Françoise Magne demande pour quoi il y a Fr. 32'000.-- au lieu de Fr. 24'000.-- sous église et lieu de culte. M. Michel Magne répond que les frais de chauffage ont augmenté, une porte latérale a été réparée, un peu plus de frais d'assurance, des frais de changement de LED, c'est tout un cumul de petites choses.

Le président propose à l'assemblée d'accepter les comptes par main levée tels qu'ils sont présentés et remercie le trésorier et la commission financière pour leur travail : 8 oui ; contre-épreuve : 0, avec applaudissements.

Le président remercie les personnes présentes à l'assemblée et prend acte que les comptes 2024 sont approuvés à l'unanimité.

3. Budget 2025 et rapport de la commission financière

Le président passe à nouveau la parole à M. Michel Magne en charge des finances. Ce dernier donne lecture du budget 2025 qui se solde par un déficit de fonctionnement de Fr. 6'830.--.

Le président remercie M. Magne pour cette présentation et donne lecture du rapport de la commission financière. Il informe que la commission financière a examiné le budget et propose à l'assemblée de l'accepter. Il est équilibré et ne donne lieu à aucun commentaire particulier.

Aux questions :

Pourquoi sous « cure et autre immeubles » il y a Fr. 14'170 alors qu' on était à 20'996.05 dans les comptes. Les locataires restent, ça nous évite des frais.

La parole n'étant plus demandée, le président demande d'approuver le budget 2025 par main levée : 8 oui + le conseil ; contre-épreuve : 0

Le président prend acte du fait que le budget 2025 est approuvé à l'unanimité et remercie la commission financière et M. Michel Magne pour leur travail.

4. Election d'un membre de la commission financière

Mme Gantner ayant déménagé hors de notre paroisse, elle doit être remplacée au sein de notre commission financière. Après quelques recherches, nous vous proposons aujourd'hui M. Daniel Vonlanthen de Magnedens comme nouveau membre de la commission financière. Y a-t-il d'autres candidats ? Des remarques ?

Ce n'est pas le cas, M. le président propose d'élire M. Vonlanthen par acclamation.

5. Activités pastorales

Le président passe la parole à l'Abbé André qui représente l'équipe pastorale. Ce dernier nous lit le rapport de l'équipe pastorale, agrémenté d'images.

Le logo de l'année pastorale 2023-2024 est tous unis dans le corps du Christ. Pour l'année 2024-2025 il s'agit de pèlerin d'espérance. Le bateau se déplace dans nos églises.

Moments forts 2024 / 2025 :

- la confirmation à Corpataux le 16 mars 2024 avec Mgr Charles Morerod.
- A Pâques, nous avons vécu et participé aux soupes de Carême, au chemin de Croix en extérieur, à une veillée pascale, à des célébrations du Pardon avec les confirmands, à un atelier jardin de Pâques.
- Une soirée partage et rencontre s'est déroulée avec comme thème "Dieu et la souffrance », avec Mgr Rémy Berchier.

- Une rencontre autour de l'eucharistie animée avec deux invités, Delphine Brunisholz et Nicolas Glasson.
- Le 26 mai 2024 l'inauguration et la bénédiction de la chapelle Sainte-Apolline.
- Le 30 mai 2024, les célébrations de la Fête Dieux dans notre UP
- Le 8 juin 2024, une agréable sortie de l'UP à Orsières sur les traces du Bienheureux Maurice Tornay
- Le 9 juin, la journée d'Hauterive
- Le 30 juin, messe d'action de grâce à Rossens avec les 30 ans de sacerdoce de notre curé modérateur l'Abbé André Kulesza
- Le 22 août 2024, la sortie des servants de messe au Col du Grand-St-Bernard
- Le 7 septembre 2024, un stand à la bénichon d'Ecuvillens
- Le 10 septembre 2024, une messe itinérante départ de la chapelle des Anges à Farvagny-le-Petit puis messe à la chapelle de Montban
- Le 14 septembre 2024, fête cantonale des Médaillés bene merenti à Farvagny
- Le 22 septembre 2024, messe de lancement de l'année pastorale 2024/2025 150^{ème} anniversaire de la consécration de l'église Saint-Joseph de Rossens
- Fête de la Toussaint 2024 avec 7 célébrations
- Sortie-visite de la cathédrale St-Nicolas à l'occasion de ses 100 ans
- 30 novembre 2024 concert en l'église de Corpataux de Joelle Delley Zhao pour ses 10 ans de direction
- Sous la bannière des Céciliennes St-Protas, nos chanteurs ont pris la route le 17 mars 2024 pour rejoindre le village d'Hérémenche
- Autour de Noël, à Corpataux, distribution de la lumière de la paix avec le retour des chanteurs à l'étoile et crèches vivantes à Corpataux et Estavayer-le-Gibloux
- 1^{er} et 7 décembre 2024, messes Rorate
- Eglise d'Estavayer-le Gibloux : action un million d'étoiles, suivie d'une célébration œcuménique
- 11 janvier 2025, fête des baptisés à Corpataux
- 2 février 2025, fête de Sainte-Agathe avec la bénédiction du pain, du sel et des bougies avec un témoignage d'Adeline en ce dimanche des laïcs
- 23 juin 2024, fête de la Patronale à Corpataux avec l'inauguration du nouveau logo de la paroisse, dessiné par Adeline Meuwly.
- Session diocésaine 2024-2025 rencontre dans notre UP à Rossens sous le thème »Osons le changement ! Et maintenant, que faisons-nous ? »

L'Essentiel est distribué tous les trois mois. Il annonce les événements à venir et reflète la vie de nos paroisses. Il est préparé par le secrétariat de l'UP. Nous sommes toujours à la recherche de catéchistes. De plus un groupe de prières dans notre UP se réunit 2 ou 3 fois suivant les mois à la salle de paroisse de Farvagny. Hélène Frioud de Rossens en est la bergère. M. Jean-Marc Andenmatten anime la pastorale jeunesse, avec 1 fois par mois un midi avec Dieu. Diverses autres animations sont également proposées durant l'année. En ce qui concerne la pastorale des familles, il y a de nombreuses activités dont la bénédiction des cartables. A noter que 7 enfants sont entrés en catéchuménat. Les messes enchantées sont des messes animées par un groupe de chanteurs et de musiciens. Après plus d'une année d'activités, le groupe de chant fait une pause, le temps de trouver des chanteurs afin de renforcer le groupe. Et pour terminer, remerciements à Lucienne Broillet-Page pour son magnifique travail et bienvenue à Delphine Brunisholz qui collabore avec l'équipe pastorale avec Barbara Mottet et Jean-Marc Andenmatten. Toute l'équipe pastorale vous remercie et compte sur vous afin de vivre ensemble la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ. Nos 6 paroisses forment une belle Famille de Dieu, à nous tous d'en prendre grand soin.

Un grand merci à l'Abbé André pour sa présentation.

A noter aussi que :

Une soupe de carême a été organisée par le Groupement des dames de Corpataux-Magnedens et environs. Un grand merci également à Jean-Marc et son équipe pour leur collaboration et leur disponibilité.

6. Divers

Le président informe que nous aurons la semaine prochaine notre souper de reconnaissance pour toutes les personnes qui œuvrent pour la paroisse. Nous organiserons désormais ce souper chaque année.

Toujours pour information, nous avons une nouvelle personne qui s'occupe du ménage de l'église et de la salle paroissiale, à savoir Mme Perla Clerc. On la remercie.

Enfin, vu l'état des finances de la paroisse et les nombreuses demandes de mise à disposition de l'église, notamment pour des concerts, nous réfléchissons à demander un montant de location à l'avenir. Dans certaines paroisses un émolument est perçu. Le Chœur et la Lyre ne payent rien car ils font partie de notre église et il en est de même pour Dimanche Musique. M. Martial Rouiller dit que si ça engendre des frais on pourrait demander un montant effectivement. A chaque réservation Il faut impliquer la sacristine, un peu d'administratif car on doit établir une charte. M. William Leiser dit que la question est de savoir si on fixe un prix sans tenir compte de la manifestation. Pour une grande manifestation il trouve logique qu'un loyer soit perçu mais il suggère de différencier les petits et grands événements. Il est difficile de fixer des critères. Il faut aussi examiner si l'événement est en faveur de quelque chose de particulier. A Bourguillon la question s'est posée selon M. Gabriel Barras. Maintenant ils demandent un montant forfaitaire de Fr. 50.-. Ce serait une contribution symbolique. Mme Anne Meuwly dit qu'il y a aussi des auditions qui se déroulent dans notre église. S'il s'agit de quelqu'un de notre paroisse ou de l'UP, on ne demanderait rien. Si c'est un concert payant on pourrait demander un montant et proposer Fr. 100.-- si entrée libre et Fr. 200.- si l'entrée est payante. Les gens apprécient notre église car ils peuvent utiliser le piano de Dimanche Musique. M. Gabriel Barras déclare que lorsqu'il était au conseil il y avait beaucoup d'enregistrements et ils avaient fixé un montant. Les membres sont d'accord pour les montants de Fr. 100.-- et Fr. 200.-- et on devra élaborer un règlement d'utilisation. On en prend bonne note.

Mme Catherine Soldini demande si lorsque le Chœur chante dans une autre église il doit payer. M. le président ne peut pas répondre car en principe le Chœur est invité.

Le président laisse la parole à M. Pascal Wicht qui nous donne quelques informations sur les bâtiments, petites réparations et autres durant l'année.

Y a-t-il d'autres divers ?

M. Gabriel Barras relève qu'il y a la Fête Dieu prochainement dans notre paroisse. Il dit qu'il faut se mettre à table le conseil de communauté et le conseil de paroisse. M. le président demande qui organise pour les chœurs. C'est Joelle Delley Zhao selon l'Abbé. M. Gabriel Barras dit que tous les chœurs ne pourront pas monter sur la tribune. L'Abbé André relève que c'est très beau si les chanteurs sont au chœur. Mme Adeline Meuwly relève qu'il faut voir si c'est à l'extérieur ou à l'intérieur.

Mme Anne Meuwly relève que si les gens ont l'opportunité de venir voir la prise d'armes des grenadiers il faut le faire tellement c'est beau ! Les participants ont trouvé notre église incroyable ! Mme Catherine Soldini trouve que c'est bizarre des armes dans une église. Mais ils ont un aumônier.

La parole n'étant plus demandée, M. le président remercie les personnes présentes à cette assemblée ainsi que l'Abbé André, la commission financière. Il remercie également Anne et Thérèse pour leur grande disponibilité et entre autres pour la décoration de l'église, Adeline pour l'animation musicale des messes et qui s'occupe également des servants de messe, Perla pour le ménage de l'église, Myriam qui s'occupe des aubes, les sociétés qui s'engagent pour la vie de la paroisse, l'équipe pastorale, le conseil de communauté, tous les bénévoles sans qui rien ne se ferait et surtout ses collègues du conseil de paroisse : Sonia, Adeline, Pascal et Michel pour l'excellente ambiance qui règne au sein de cette équipe.

M. le président clôt cette assemblée à 21.12 sous les applaudissements et invite les participants à partager le verre de l'amitié....

Corpataux, le 22 mai 2025

Pour le conseil de paroisse de Corpataux-Magnedens

Le président : Frédéric Castella

La secrétaire : Sonia Nicolet